

INTRODUCTION

L'intitulé du nouveau thème de droit et science politique de l'Agrégation de Sciences Économiques et Sociales enjoint le préparatoire à épouser une entreprise intellectuelle ambitieuse à laquelle cet ouvrage entend apporter quelques premières pistes de réflexion. En effet, sous son apparente limpidité – “Science politique de l'Union Européenne” –, l'objet proposé cette année à la réflexion laisse plusieurs possibilités d'investigation en suspens.

Deux pistes nous semblent plus particulièrement susceptibles d'être explorées. Convient-il de proposer un cours *de* science politique de l'Union européenne classique, mêlant réflexions sur les institutions, les politiques et les citoyens européens ? Ou faut-il au contraire réaliser un travail *sur* la science politique de l'Union européenne (UE) à proprement parler, en revenant, par exemple sur la genèse d'une discipline aujourd'hui suffisamment établie pour disposer de formations et de revues dédiées à travers le monde ?

Face à cette ambivalence de départ, nous proposons une réflexion qui allie les deux perspectives mentionnées plus haut. Nous partons en effet du postulat que pour comprendre l'UE, construction politique et institutionnelle récente à laquelle l'intégralité de la bibliographie officielle est consacrée, il convient de se demander comment celle-ci est pensée conjointement par des recherches académiques mais aussi par des acteurs qui prennent part plus ou moins directement à cette entreprise depuis maintenant plus de 70 ans, et dont certains d'entre eux figurent d'ailleurs dans la bibliographie officielle (notamment Jacques-René Rabier, dont il sera question à plusieurs reprises ici).

Une telle démarche, encore peu explorée dans le cadre d'un ouvrage de synthèse, s'inscrit de manière plus classique dans la continuité d'une littérature, en partie présente dans la bibliographie, qui insiste sur la nécessité d'articuler réflexion épistémologique et analyse de la construction des catégories mobilisées pour penser l'intégration européenne. Ainsi, pour comprendre l'émergence en 1973 d'outils tels que l'Eurobaromètre, principal instrument de récolte de l'opinion des

citoyens par les instances communautaires, Philippe ALDRIN [2010] montre dans un article en quoi les modes de structuration d'un pan entier des sciences sociales de l'époque et la nature du projet politique européen sont indissociables. Il s'agissait à l'époque de lui conférer une assise démocratique plus appuyée en recourant aux apports des travaux de l'époque sur la construction et la mesure de l'opinion publique.

Plus encore, le travail de synthèse proposé ici revêt une importance particulière tant il s'inscrit dans une époque marquée par le foisonnement des travaux sur l'UE, son fonctionnement, son histoire et son appropriation par les citoyens. Alors que les derniers ouvrages de synthèse en langue française datent du début des années 2010, cet ouvrage entend, avec toute la modestie et l'humilité qu'impose un sujet d'une telle complexité, relancer la réflexion sur le sujet pour les années à venir. Cette démarche est rendue d'autant plus impérative par le contexte de crise perpétuelle dans lequel le projet communautaire semble entré; régulièrement dépeinte comme étant à l'agonie, voire parfois au bord de la désintégration, l'UE n'a paradoxalement jamais fait l'objet d'autant de travaux scientifiques dont il convient d'évaluer la portée dans la description d'un processus politique qui se construit conjointement et simultanément depuis les espaces politiques et académiques.

REPÈRES



Nombre d'ouvrages sur la gouvernance ou l'histoire de l'intégration européenne soulignent que "tout chercheur voulant travailler sur des questions qui touchent à l'Europe se heurte d'emblée à un problème de définition de son objet". En effet, "la définition des limites – territoriales ou institutionnelles – reste un des enjeux principaux de la construction européenne" [DEZALAY, MADSEN, 2006] et, partant de là, de cet ouvrage également. Entreprise aussi fragile qu'incontournable, le travail de délimitation de notre objet – on parlera dans cet ouvrage aussi bien d'"Union européenne" que d'"Europe" pour désigner le système politico-juridique produit du processus d'intégration commencé dans les années 1950 – est au cœur de cette introduction.

Plus précisément, nous choisissons d'emblée de situer notre propos dans le cadre d'une perspective sociologique qui incite, à rebours d'une approche descriptive et figée d'un objet en constante mutation, à "poser la question en termes de genèse d'une construction européenne, d'autant plus chaotique ou incertaine que constamment remise en question et en chantier" [DEZALAY, MADSEN, 2006]. Une telle perspective structure l'introduction autour d'une série de "points de repère" que nous entendons développer ici : après avoir apporté une première série d'éléments de définition dynamique, relationnelle et sociologique de ce qu'est l'UE, nous reviendrons brièvement sur les principales théories ayant rendu possible l'avènement de la science politique de l'Europe, discipline dont nous évoquerons la structuration au cours des dernières décennies avant d'énumérer les principaux axes de réflexion structurant l'ouvrage.